

112089 - Celui qui meurt au cours du Ramadan entre –t-il au paradis sans subir un examen de comptes?

La question

Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: « **A l'arrivée du Ramadan, on ouvre les portes du paradis et ferme celles de l'enfer et enchaîne les démons .** » Cela signifie –t-il que celui qui meurt pendant le Ramadan entrera au paradis sans subir un examen de comptes?

La réponse détaillée

Il n'en est pas ainsi. Cela signifie plutôt que les portes du paradis sont ouvertes pour encourager les gens à agir de manière à mériter l'accès au paradis. On ferme les portes de l'enfer pour inciter les croyants aux actes de désobéissance de façon à les empêcher de franchir ces portes. Le hadith suscité ne signifie pas du tout que tout croyant qui meurt pendant le Ramadan entrera au paradis sans subir un examen de comptes. Ceux qui méritent cette faveur sont ceux décrits par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) en ces termes: « **ils ne se font pas soigner par des moyens désapprouvés par la charia ni à l'aide d'un fer chauffé ni ne tirent de mauvais augure (de certains faits). Mieux, il ne se confient qu'à Allah.** » Ils y ajoutent l'accomplissement des bonnes œuvres qui leur sont prescrites.»

Son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder sa miséricorde).